

République Française  
Département des Côtes d'Armor  
COMMUNE DE PLUDUAL

**Séance ordinaire du 10 septembre 2020**

Nombre de membres : en exercice : 15, présents : 13.

L'an deux mil vingt, le 10 septembre à 19h15, le Conseil Municipal régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans la salle Shelburn sous la présidence de Monsieur Yves GUILLERM, le Maire.

Présents : Yves GUILLERM, Maire, Sandrine SALAÜN, Frédéric LE TURLUER, Christophe LE MERRER, Baptiste PEZZOLI, Ronan RIOU, Jérémy PATUREL, Michèle OLLIVIER, Nicole HENGOAT, Floryse BUTTEZ, Sandrine ARTUR, Fabien TARTIVEL, Marie-Christine MEVEL.  
Absente : Laurence HERPE (procuration à Yves GUILLERM), Eliane LE PLAPOUX (excusée).  
Secrétaire de séance : Frédéric LE TURLUER.

Date de convocation : 04/09/20.

M. le Maire présente à l'assemblée le compte-rendu de la dernière séance du conseil municipal. Suite à sa demande, Christophe LE MERRER fera également partie de la commission travaux.

**Objet : demande de subvention pour les travaux du bourg dans le cadre de l'appel à projet relatif au plan de relance initié par le Département**

Pour faire face à l'impact de la pandémie de la Covid 19 sur la vie locale, le Département des Côtes d'Armor a décidé d'apporter son soutien aux communes costarmoricaines en lançant un plan de relance visant à relancer et soutenir l'activité économique du département. Dans ce cadre, un premier appel à projets a vu le jour en juillet 2020.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité de solliciter une aide du Département dans le cadre de son plan de relance pour les travaux d'aménagement du bourg dont le montant est estimé à 169 635,00 € HT.

**Objet : demande de subvention pour les travaux de l'église dans le cadre de l'appel à projets relatif à la part exceptionnelle de la Dotation de Soutien à l'Investissement public Local (DSIL) et à l'accompagnement de la relance des territoires**

Le projet de restauration du clocher de l'église et de mise aux normes du paratonnerre n'a pas été retenu pour obtenir un financement au titre de l'enveloppe de la DSIL 2020.

Un appel à projets supplémentaire est lancé par l'État afin notamment de financer les projets visant à soutenir la préservation du patrimoine public historique et culturel. Notre projet s'inscrit parfaitement dans cette perspective.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité de solliciter une aide de l'État au titre de l'appel à projets relatif à la part exceptionnelle de la Dotation de Soutien à l'Investissement public Local (DSIL) et à l'accompagnement de la relance des territoires pour le projet de restauration du clocher de l'église et de mise aux normes du paratonnerre dont le montant des travaux est estimé à 73 526,60 € HT.

## Objet : désignation des membres des commissions de Leff Armor Communauté

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité :

- de désigner les membres des commissions thématiques ouvertes

	<b>Titulaire</b>	<b>Suppléant</b>
<b>Environnement (dont politique des déchets)</b>	Baptiste PEZZOLI	Floryse BUTTEZ
<b>Développement économique et emploi</b>	Marie-Christine MEVEL	Fabien TARTIVEL
<b>Enfance-jeunesse-animation / petite enfance</b>	Laurence HERPE	Marie-Christine MEVEL
<b>Développement culturel</b>	Eliane LE PLAPOUX	Sandrine ARTUR
<b>Développement sportif</b>	Frédéric LE TURLUER	Ronan RIOU
<b>Urbanisme / habitat</b>	Christophe LE MERRER	Jérémie PATUREL
<b>Coopération décentralisée</b>	Michèle OLLIVIER	Nicole HENGOAT
<b>Mobilités</b>	Jérémie PATUREL	Nicole HENGOAT
<b>Patrimoine – projets communautaires – très haut débit</b>	Frédéric LE TURLUER	Christophe LE MERRER
<b>Insertion par l'activité économique</b>	Yves GUILLELM	Sandrine SALAÜN

- de désigner 1 conseiller titulaire et 1 suppléant par commune pour siéger au sein de la CLECT (Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées) :

	<b>Titulaire</b>	<b>Suppléant</b>
<b>CLECT</b>	Yves GUILLELM	Baptiste PEZZOLI

- de désigner 1 contribuable amené à siéger au sein de la CIID (Commission Intercommunale des Impôts Directs) : Christophe LE MERRER.

## Objet : désignation d'un « veilleur municipal » (correspondant de la Mission Locale)

La mission locale demande la mise en place dans la commune d'un « veilleur » désigné par le conseil municipal. Celui-ci sera le correspondant de la Mission Locale Ouest Côtes d'Armor et aura pour mission d'identifier, relayer des situations de jeunes de 16 à 29 ans qui nécessiteraient un accompagnement de la part de leurs services.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité de désigner Yves GUILLELM « veilleur municipal ».

## Questions et informations diverses

- passage de l'épareuse prochainement ; le radar a été déplacé
- signalisation horizontale effectuée récemment avec l'aide des services techniques de Plouha
- salle Shelburn remise à disposition des associations avec un protocole d'utilisation
- pas de repas autorisé dans la salle jusqu'à nouvel ordre
- marché de Noël maintenu pour l'instant ; pas de décision définitive pour l'arbre de Noël.

La séance est levée à 19h55.

Signatures des membres présents